

EVALUATION INTERMEDIAIRE

BKF/015

Second Inventaire forestier national

FICHE SYNTHÉTIQUE

Pays	Burkina Faso
Titre long du Projet	Second Inventaire forestier national
Titre court du Projet	IFN 2
Code LuxDev	BKF/015
Version du Rapport	Mars 2013

NOTATION DU PROJET PAR LA MISSION D'ÉVALUATION

Notation globale (Efficacité)	3 Échelle de 1 (résultats excellents, dépassant sensiblement les attentes) à 6 (l'action de développement est infructueuse ou la situation s'est plutôt dégradée)
Notation des autres critères d'évaluation	Pertinence : 1 Efficience : 4 Durabilité : 3

RESUME EXECUTIF

La mission est une mission d'évaluation intermédiaire avec, pour objectifs, l'analyse :

- des résultats du projet Second Inventaire forestier national selon des critères d'évaluation de référence (pertinence, efficacité, efficience, durabilité) et la prise en compte de thèmes transversaux (lutte contre la pauvreté, gouvernance démocratique, genre, environnement) ;
- des résultats et des objectifs spécifiques atteints au moment de l'évaluation par rapport à ce qui avait été prévu au document de projet ;
- des résultats atteints par le projet en termes de renforcement des capacités des acteurs concernés ;
- de la gestion et du suivi du projet, en accordant une attention particulière aux aspects relatifs aux principes d'harmonisation et d'alignement (gestion) et au monitoring des différents niveaux de l'intervention - moyens, tâches, résultats, objectif spécifique (suivi).

Cette mission a eu lieu à Ouagadougou et dans huit régions (Est, Centre-Est, Centre Ouest, Boucle du Mouhoun, Nord, Hauts-Bassins, Cascades et Sud Ouest) du 15 janvier 2013 au 13 février 2013. Les régions septentrionales (Plateau central, Centre-Nord et Sahel), initialement prévues, ont été exclues en raison de problèmes d'insécurité. Deux restitutions ont eu lieu (au Ministère de l'Environnement et du Développement durable le 1 février 2013 et au siège de LuxDev le 19 février 2013). La mission a eu des rencontres et des échanges approfondis avec 129 personnes-ressources, partenaires et bénéficiaires du projet (94% d'hommes, 6% de femmes). Elle a en outre visité quatre actions représentatives des réalisations de terrain du projet dont des travaux de cubage et d'inventaire forestier.

La mission d'évaluation était composée des experts suivants intervenant pour le compte de LuxDev :

- M. Pascal Cuny, chef de mission, forestier ;
- M. Rigobert Bayala, forestier ;

Et en tant que représentant du Ministère de l'Environnement et du Développement durable :

- M. Olivier Sawadogo, forestier.

Dans le cadre de la coopération entre le Burkina Faso et le Luxembourg, le projet BKF/015 d'une durée de quatre ans (février 2010 - février 2014) a pour objectif de renforcer les capacités nationales pour assurer l'inventaire permanent des ressources forestières en vue d'en garantir une gestion durable, déconcentrée et décentralisée. Les trois résultats attendus ont pour finalité de :

- proposer un dispositif national permanent de production, d'analyse et de diffusion des informations forestières mis en place et opérationnel au niveau central et déconcentré en synergie avec les autres systèmes d'information existants (Résultat 1) ;
- la connaissance des ressources forestières ligneuses et certaines non ligneuses sur tout le territoire national avec une précision permettant leur utilisation à différentes échelles de planification (nationale, régionale et communale) (Résultat 2) ;
- la diffusion des résultats du second inventaire forestier national à toutes les échelles (nationale, régionale et communale) et leur valorisation dans le cadre de la décentralisation à travers un appui-conseil aux collectivités territoriales (Résultat 3).

Les principaux résultats obtenus par le projet après trois années d'existence sont les suivants :

- la coordination du projet est assurée et les appuis administratifs / techniques réalisés ;
- le recrutement du personnel et l'acquisition des outils matériels ont été réalisés avec un important retard dû à la lenteur et la lourdeur des procédures nationales (remplacées par les procédures de LuxDev) ;

- les outils d'orientation et de décision - quatre réunions du comité de pilotage, 15 réunions du comité technique et scientifique - sont opérationnels ;
- l'étude institutionnelle sur la cellule nationale du système d'information forestier a été réalisée ;
- un projet d'arrêté d'organigramme de la direction de l'économie environnementale et des statistiques, incluant la cellule nationale du système d'information forestier, est en voie de signature (il concrétisera l'existence légale de la cellule) ;
- quatre ateliers interrégionaux ont permis d'informer plus de 400 personnes sur le projet ;
- 15 conventions d'exécution et deux accords de mise en œuvre sont signés avec des institutions publiques nationales / régionales ;
- un plan de formation de trois ans concernant plus de mille personnes est élaboré, validé et mis en œuvre ;
- en plus de la formation permanente du personnel des directions régionales de l'environnement et du développement durable inhérente aux opérations d'inventaire, une dizaine de formations ont été réalisées ;
- les investigations dans les placettes relatives à la préparation des tarifs de cubage sont presque toutes achevées ;
- la campagne de collecte de données sur les 1 200 placettes permanentes d'inventaire est pratiquement achevée (une seconde campagne sur 4 800 placettes temporaires avec moins de données à collecter va prochainement débiter) ;
- une quinzaine de stagiaires ont été accueillis par le projet.

Plusieurs activités majeures ne sont pas encore réalisées :

- la construction du bâtiment de la cellule nationale du système d'information forestier et la mise en œuvre des conditions de son fonctionnement ;
- la production de la base de données d'occupation des terres par l'Institut géographique du Burkina n'est pas commencée ;
- la production des résultats du second inventaire forestier national, ne peut pas se faire tant que les activités de collecte des données de terrain ne sont pas terminées et que la base de données d'occupation des terres n'est pas produite ;
- la communication des résultats du second inventaire forestier national ne pourra se faire que quand leur production sera effective.

51% du budget du projet et 49% de la contrepartie nationale sont engagés et ont permis de réaliser 48% des activités. Ce qui tendrait à démontrer que le projet est à mi-parcours alors que trois-quarts du temps initialement prévu s'est écoulé. Plus précisément, concernant le Résultat 1, et sur la base du cadre logique, 33% des indicateurs de résultats sont en cours d'atteinte et 66% non atteints ; la mesure des indicateurs de produits donnent les résultats suivants : 33% atteints, 50% en cours d'atteinte et 17% non atteints. Concernant le Résultat 2, 66% des indicateurs de résultats sont en cours d'atteinte et 33% non atteints ; la mesure des indicateurs de produits donnent les résultats suivants : 28% atteints, 36% en cours d'atteinte et 36% non atteints. A l'heure actuelle, il n'est pas possible de mesurer les indicateurs du Résultat 3 car très peu d'activités ont été réalisées.

Les principales recommandations sont les suivantes :

- commencer des travaux de capitalisation sur :
 - les contraintes liées à l'utilisation des procédures nationales de passation de marchés en vue d'un dialogue politique national sur cette problématique,
 - les réunions du comité technique et scientifique (principales décisions, bref descriptif des échanges, etc.) et
 - les quatre ateliers interrégionaux (composition des participants, méthodologie, principales décisions, etc.) ;
- nommer un point-focal au sein de la direction de l'économie environnementale et des statistiques afin qu'il soit un relais permanent entre le projet et ladite structure en vue de mettre en œuvre les recommandations de l'étude institutionnelle sur la cellule nationale du système d'information forestier et afin d'assurer une continuité des activités lors de la fin de projet (Résultat 1) ;
- préparer une liste de trente cadres du Ministère de l'Environnement (« masse critique ») bien formés en inventaire pour les futures affectations dans les relais régionaux de la cellule nationale du système d'information forestier (permutations permanentes entre les directions régionales de l'environnement et du développement durable) (Résultat 1) ;
- mettre en place un groupe de travail sur le suivi de la construction du bâtiment devant abriter la cellule nationale du système d'information forestier (réunions hebdomadaires ou bimensuelles) afin qu'elle soit réalisée fin septembre 2013 ;
- finaliser le bilan des engagements (nature, finance) de la contrepartie nationale (cette activité a débuté au cours de la mission d'évaluation intermédiaire) (Résultat 1) ;
- préparer un plan équitable de rétrocession du matériel roulant et technique des équipes d'inventaires aux 13 directions régionales de l'environnement et du développement durable et à l'école nationale des eaux et forêts en fin de projet (Résultat 1) ;
- à partir des formations réalisées, établir des ratios (coût par individu formé) et les comparer avec ceux retenus dans le plan de formation (Résultat 1) ;
- pour la production de la base de données d'occupation des terres, proposer avant fin février 2013 une alternative à plusieurs options (i) maintien d'une future collaboration avec l'Institut géographique du Burkina, (ii) collaboration avec l'Institut géographique du Burkina et un autre partenaire (privé ?) et (iii) sélection d'un prestataire privé (Résultat 2) ;
- prendre des dispositions pour assurer l'archivage et la disponibilité, au niveau national, des données et informations de la base de données d'occupation des terres 2012 et un stockage sécurisé et une disponibilité nationale des résultats (données et informations) de l'inventaire forestier national (Résultat 2) ;
- élaborer et soumettre à une session extraordinaire du comité de pilotage un plan de désengagement progressif du projet six mois avant sa date de clôture (l'adoption d'un tableau de bord associé à ce désengagement permettra de prioriser des activités à mener / consolider en vue d'optimiser la clôture du projet).

Enfin, une recommandation finale a trait à une proposition de prolongation pour le projet qui devrait normalement s'achever le 7 février 2014. Les raisons étayant cette proposition sont les suivantes :

- des retards importants ont été accusés en 2010 et 2011 (procédures nationales lourdes et longues) et sont confirmés par les ratios d'avancement du projet (48% pour les activités, 51% pour le décaissement) caractérisant une situation fictive de « mi-projet » ;
- la production de la base de données d'occupation des terres par l'institut géographique du Burkina (ou un autre prestataire) pose problème et sera au mieux achevée fin 2013, rendant exploitable les résultats de l'inventaire à la fin du premier trimestre 2014 ;
- la construction du bâtiment et le fonctionnement de la cellule nationale ne sont pas attendus avant la fin 2013, voire début 2014 ;

- les relais déconcentrés de la cellule méritent une attention particulière quant à leur fonctionnement car ils constituent un élément fondamental du dispositif durable de remontée et de communication d'informations ;
- l'appui aux collectivités territoriales (communes, régions) nécessitent de nombreux passages en vue de consolider les résultats que ces structures utiliseront et afin de les former ;
- les activités conduisant au Résultat 3 (communication) ne commencent que maintenant et ne seront importantes que quand les résultats techniques, du second inventaire forestier national, seront produits (cfr. supra) ;
- les résultats d'inventaires nécessitent des opérations de contrôle « qualité » sur le terrain (notamment par le comité technique et scientifique) et d'éventuelles corrections ;
- enfin, l'inventaire forestier est une des fondations de la gestion durable des ressources forestières et pastorales : à ce titre, et en tant qu'investissement majeur dans le secteur forestier, il nécessite du temps en vue d'assurer une fiabilité maximale des résultats qui seront utilisés par les grands programmes/projets forestiers burkinabé (Programme d'Investissement forestier, Programme d'Appui au Secteur forestier, etc.).

Cette prolongation pourrait avoir lieu jusqu'au 31 décembre 2014.

Le projet a provisionné un montant de 700 000 EUR qui couvrirait son fonctionnement au cours du premier semestre 2014. Le second semestre 2014, avec deux missions de 30 jours du conseiller technique principal dans le cadre d'une reprogrammation de son activité pourrait être doté par les sources de financement suivantes :

- un montant de 250 000 EUR pourrait être disponible (si on suppose un taux de réalisation en 2013 est de 80%) ;
- la contrepartie nationale devant être entièrement libérée en 2014 ;
- le fonds d'investissement pour l'environnement du programme d'appui au secteur forestier du BKF/019 devant être opérationnel en 2014 et pouvant financer des activités du projet BKF/015 (renforcement des capacités, diffusion des informations, etc.).